



**AMNESTY
INTERNATIONAL**



AMI N° 001 /AIB/DE/RFC/26

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ETABLISSEMENT DU REPERTOIRE DES FOURNISSEURS ET PRESTATAIRES DE SERVICES DE AMNESTY INTERNATIONAL BENIN POUR L'ANNEE 2027.

Dans le cadre de ses activités, AMNESTY INTERNATIONAL BENIN (AI Bénin) émet le présent avis afin d'identifier les fournisseurs et prestataires de services dans les différents corps de métiers et activités, avec lesquels AI Bénin sera susceptible de travailler.

Le fait pour le soumissionnaire de déposer un dossier auprès d'AI Bénin n'a de valeur contractuelle, mais doit être considéré comme une démarche commerciale. En ce sens, la qualité des dossiers est primordiale.

Les domaines recherchés par AI Bénin sont les suivants :

- a- Fournitures et consommables de bureau ;
- b- Fournitures de matériels et consommables informatiques ;
- c- Fournitures de mobiliers et équipements de bureau ;
- d- Services de restauration et de traiteurs ;
- e- Fourniture de prestation d'impression sur support (Confection des bâches, de cartes d'invitation, cartes de visite, inscription sur tee-shirt, élaboration des manuels de formation etc...)
- f- Installation, entretien et maintenance de matériel informatique ;
- g- Fourniture de prestation pour hôtellerie et hébergement ;
- h- Fourniture de prestation de travaux de bâtiments (électricité, plomberie, climatisation) ;
- i- Fournitures de service de nettoyage et d'entretien ;
- j- Fourniture de prestations (consultants indépendants et bureaux d'études) ;
- k- Fournitures de services de gardiennage et de sécurité ;
- l- Transport, location de véhicules à l'interne et à l'externe ;
- m- Agences de communication, graphisme, photographie et production audiovisuelle ;
- n- Fabricants de trophées ;
- o- Fournitures de services de transport des plis et colis.

Les soumissionnaires intéressés par cet avis à manifestation d'intérêt peuvent obtenir des informations au secrétariat d'Amnesty International Bénin tous les jours ouvrables, du lundi au vendredi de 09 H à 13 H le matin et l'après-midi de 14H à 17H, 01 BP : 3536 ; Tél : (+229) 01 64 42 02 63

L'avis à manifestation d'intérêt pourra être envoyé en version électronique sous le format PDF par voie électronique aux candidats qui le souhaitent en raison de notre démarche de dématérialisation.

Le dossier de candidature à fournir doit comprendre les documents suivants :

- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant clairement l'objet de la demande avec mention claire des secteurs d'activités de prédilection, signé et faisant apparaître le nom, la qualité et l'adresse du soumissionnaire (un numéro de téléphone et une adresse électronique fonctionnelle sont obligatoires) ;



: www.amnestybenin.org



: www.facebook.com/aibenin/



: [@amnestybenin](https://twitter.com/amnestybenin)



: info@aibenin.org



: +229 64 42 02 63



- Une copie du registre de commerce ;
- Une copie de l'attestation IFU ;
- Une attestation de non-faillite ;
- Une copie originale de l'attestation CNSS à jour du paiement des cotisations sociales ;
- Une copie originale de la dernière attestation fiscale à jour ;
- Trois copies des attestations de bonne fin d'exécution ;
- Une copie de l'agrément ou l'autorisation au cas où cette pièce est requise pour l'exercice de l'activité se rapportant à la commande.

Les consultants individuels joindront à leur lettre, un CV actualisé, daté et signé, une copie légalisée du (ou des) diplôme (s) et les preuves d'exercices dans le domaine de prédilection du postulant.

Seuls les candidats inscrits sur la liste pourront être consultés pour la passation des marchés publics, de demandes de cotation et dépenses similaires susceptibles d'être inscrites au plan de passation ou à l'occasion de sa révision.

Les fournisseurs et prestataires retenus devront adhérer aux principes d'Amnesty International en matière :

- d'éthique et d'intégrité professionnelle ;
- de lutte contre la corruption et la fraude ;
- de respect des droits humains et de protection de l'enfant ;
- de non-discrimination et d'égalité de traitement ;
- de protection de l'environnement et de responsabilité sociale.

Toute fausse déclaration ou pratique contraire à ces principes entraînera l'exclusion du répertoire.

Les dossiers de candidature devront être transmis au plus tard le **01 novembre 2026 à 17Heures**

- Soit par dépôt physique au siège d'Amnesty International Bénin ;
- Soit par voie électronique à l'adresse suivante : **achats@aibenin.org**

Elles doivent clairement porter la mention : « Manifestation d'intérêt pour l'inscription au répertoire des fournisseurs et prestataires de Amnesty International Bénin ».

L'ouverture des plis aura lieu le **03 novembre 2026 à 09 Heures 00** dans la salle de réunion d'Amnesty International Bénin.

Fait à Cotonou, le 01/10/2026

Responsable des Achats et de la Logistique

Radiath ISSAKA